



**p**  **c**  **n**

PÔLE DE CRÉATION  
NUMÉRIQUE

### MISE AU CONCOURS

« SI LA NEIGE NE REVENAIT PAS »

**Le Pôle de création numérique (PCN), la Radio Télévision Suisse (RTS) et le Festival International du Film Alpin des Diablerets (FIFAD) invitent les créateur·trice·s numériques suisses à proposer des projets durables, mettant en lumière la force et la fragilité des écosystèmes montagneux face au dérèglement climatique.**

**Le projet retenu bénéficiera d'un soutien personnalisé dans toutes les étapes du processus de création, production et diffusion.**

## **1. Introduction**

Le Pôle de création numérique a pour vocation de rapprocher les acteur·trice·s de la culture et de l'innovation et de stimuler l'écosystème de la création numérique en Suisse à travers une série d'initiatives structurantes qui visent à financer de manière ciblée des projets de

création numérique en associant créateur-trice-s, plateformes existantes et partenaires potentiels.

Pour ce concours « Si la neige ne revenait pas », le PCN s'est associé au FIFAD et à la RTS pour inviter les créatrices et créateurs numériques suisses à imaginer des œuvres qui interrogent la relation entre l'Homme et la montagne, dans un contexte de mutation profonde des environnements alpestres. Ils leur proposent d'explorer les dialectiques possibles entre force et vulnérabilité, isolement et connexion, élévation et chute, et de poser un regard critique et original sur les effets spécifiques provoqués par le dérèglement climatique sur les écosystèmes alpins. Le projet lauréat bénéficiera d'un financement conjoint du Pôle de création numérique, de la RTS et du FIFAD.

## **2. Objectifs**

A travers cette mise au concours, le Pôle de création numérique, le FIFAD et la RTS souhaitent soutenir la création de projets interactifs et/ou immersifs qui explorent la relation entre l'Homme et la montagne, et mettent en lumière l'impact des activités humaines sur ces écosystèmes. Ils entendent également promouvoir le développement et/ou l'utilisation de technologies à faible impact environnemental dans le domaine des nouveaux médias numériques.

Cette initiative vise à encourager la production comme la diffusion d'œuvres numériques suisses et à contribuer au développement d'une création numérique romande durable et responsable.

## **3. Critères**

- Les bénéficiaires de la mise au concours sont les professionnel-le-s du numérique en Suisse romande, créatrices et créateurs locaux ainsi que les compagnies de production, confirmé-e-s comme émergent-e-s.
- Les créateur-trice-s et/ou compagnies de production sont invité-e-s à soumettre une proposition d'œuvre numérique axée sur le thème de la montagne.
- Les groupes et collectifs d'artistes sont admissibles, les conditions demeurent les mêmes que pour les créatrices et créateurs solos.
- Les œuvres soumises doivent mobiliser des ressources technologiques à faible émission de carbone.

### **3.1 Type de projets recherchés**

Sont éligibles l'ensemble des contenus et expériences artistiques ou patrimoniaux créés à partir d'outils et de technologies numériques. Nous sommes à la recherche de projets artistiques innovants à haute valeur technologique ajoutée.

Liste des projets admissibles (non exhaustive) :

Contenus culturels en réalité virtuelle/augmentée ou mixte ; expériences immersives et interactives ; expériences pour appareils mobiles / ordinateurs / tablettes ; créations sonores et créations interactives ; œuvres d'art numériques.

A noter, sont exclus d'un soutien :

- les contenus à caractère publicitaire ;
- les contenus exclusivement pédagogiques ;
- les contenus portant atteinte à la dignité humaine ;
- les contenus à caractère pornographique ;
- les travaux purement technologiques sans contenu artistique.

## 4. Processus de sélection

### Clôture de la mise au concours

Les dossiers réceptionnés sont analysés par le PCN au regard des critères d'éligibilité et de la thématique avant d'être présentés au comité d'expertise formé par des représentant-e-s du FIFAD et de la RTS, ainsi que du Comité programmatique du PCN.

### Évaluation des projets et choix final du projet retenu

Au terme de la mise au concours, le comité d'expertise sera amené à examiner les propositions reçues et à sélectionner un projet finaliste.

### Soutien

Le projet retenu bénéficiera d'un soutien conjoint de 100'000.- CHF du Pôle de création numérique, de la RTS et du FIFAD pour produire l'œuvre.

### Présentation WIP du projet au FIFAD 2024

Lors de l'édition 2024 du FIFAD, le projet lauréat sera invité à donner une présentation du projet *in progress*. Cette session sera l'occasion de rencontrer les créateur-trice-s du projet, de les questionner sur leurs choix artistiques, sur le déroulement de leurs productions et de tout savoir sur les enjeux de leurs réalisations.

### Présentation finale de l'œuvre au FIFAD 2025

L'œuvre terminée sera présentée en première mondiale au FIFAD en 2025.

## 5. Calendrier prévisionnel

- 20 décembre 2023: Lancement de la mise au concours « Si la neige ne revenait pas »
- 8 février 2024: Date limite pour l'envoi des dossiers
- 15 février 2024 : Évaluation et choix du projet lauréat
- Août 2024 : Présentation WIP au FIFAD
- Août 2025 : Première du projet au FIFAD

## 6. Contact

Pour toute question ou renseignement complémentaire, veuillez contacter : [info@polnum.ch](mailto:info@polnum.ch)

Pour l'envoi de votre candidature, les dossiers doivent impérativement être envoyés par mail, avec les pièces jointes, à l'adresse suivante : [prog@polnum.ch](mailto:prog@polnum.ch)

\* Ce document donne une vue d'ensemble de la mise au concours « Si la neige ne revenait pas ». Pour les conditions-cadres du programme et modalités de soutien, veuillez-vous référer au document règlement.



PÔLE DE CRÉATION NUMÉRIQUE

QUAI ERNEST-ANSERMET 20,  
1211 GENÈVE

INFO@POLNUM.CH